



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

L'an deux mille huit, le 04 décembre à 20 H 00, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 novembre 2008

**Présents** : MM. GUILLOUX, DAFFOS, CAREL, LECONTE, SCRAIGN, BARNETT, ROPERS, HAUTE, LE DOUJET, TALHOUARN, MEVEL, CLOUET, NOEL, RIO, MOBRE.

**Secrétaire** : Monsieur Loïc SCRAIGN

- **OBJET : MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LE PROJET DE PLATEFORME ENVIRONNEMENTALE A PLOURAY PAR L'ENTREPRISE GDE**

L'association Nature et Patrimoine en Centre Bretagne a sollicité l'avis du Conseil Municipal concernant le projet d'implantation d'un centre d'enfouissement par la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT (GDE) sur la commune de Plouray ;

**Considérant** le manque d'information et de transparence de la part de la société GDE sur le projet, notamment sur la question essentielle du processus industriel ;

**Considérant** l'inquiétude de la population face à l'opacité du dossier ;

**Considérant** que le projet se trouve sur un territoire appartenant au bassin versant de l'Ellé ;

**Considérant** les risques que représente ce projet dans les domaines de l'environnement - moteur de l'économie touristique en Centre Bretagne, de la santé, de la qualité de notre eau et de l'agriculture locale ;

**Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité contre le projet d'implantation d'un centre d'enfouissement de déchets industriels de la Société GDE à Plouray.**

Certifié exécutoire  
au vu de la transmission en Sous-préfecture  
le :  
Publié ou notifié le :

Fait et délibéré les jour, mois an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire,  
JL. GUILLOUX

